



INFRAPOLE LORRAINE

Audience du 21 octobre

**Notations Aptitudes Complémentaires
Compte-rendu des DP des 7 et 12 octobre.**

AUDIENCE UNSA-Ferroviaire-DIRECTION DU 21 OCTOBRE :

L'UNSA-Ferroviaire a demandé une nouvelle audience à la Direction pour porter une fois de plus **nos revendications** concernant l'emploi.

Lors de l'audience du 23 septembre, nous avons obtenu que le recrutement 2015 soit porté à 34 embauches fermes. (Finalisées au 31/12/2015)

Nous avons déjà dit que cela ne suffisait pas, il fallait notamment compenser les départs à l'Infrapole Est Européen des 12 agents en formation sur notre Établissement.

A cette audience, la Direction nous promet une réponse rapide après étude de **nos arguments et revendications**.

Ce jour, la Direction s'engage à recruter 21 agents supplémentaires à la production sur l'INFRAPOLE,

21 Embauches concrètes avant fin Mars 2016

Profil des Embauches (10 SE - 8 Voie - 1 SM - 1 CAT - 1 SUTX)

10 nouvelles journées de recrutements vont rapidement avoir lieu.

C'est le moment d'envoyer le CV de vos connaissances.

Ces 21 embauches ne sont que le début d'un processus que nous souhaitons porter à un minimum de 50 agents !

**GRACE UN DIALOGUE EFFICACE ET RESPONSABLE
GRACE À DES PROPOSITIONS CONCRÈTES -
L'UNSA-FERROVIAIRE OBTIENT DES RÉSULTATS !**

UNSA, le Syndicalisme en positif !

NOTATIONS d'APTITUDES COMPLÉMENTAIRES (NAC)

La campagne électorale est lancée ... La désinformation aussi....

NAC Maitrise : (accès à la qualification D)

Un mail puis un tract de la (encore !) 1 ère OS attaquent nos délégués avec une mauvaise foi qui est devenue leur sport national.

La réalité :

Dès la remise de notes écrites faite aux délégués en date du 10 septembre, les délégués UNSA-Ferroviaire se sont aperçus « d'oublis » et « d'erreurs dans les dates de nomination proposées ».

Notre délégation a contacté et demandé aux agents « lésés » de nous fournir toutes preuves écrites de la date de leurs prises de poste.

Reçu en audience par la direction le 23 septembre, la direction nous explique que n'ayant pas fait de LA (Liste d'Aptitude) et de TA (Tableau d'Aptitude) en début d'année, une directive (jamais vue) du TP (Territoire de Production) imposait des nominations en NAC uniquement à partir du 01 juillet.

Notre Délégation a exigé :

- **Le respect du Statut**
- **Le respect des engagements écrits faits aux agents par leurs dirigeants.**
- **Le respect des dates de prise de poste prévues à la bourse à l'emploi.**

Nous avons signifié à la Direction notre refus de signer le PV de notation dans l'état actuel à la réunion du 16 octobre ainsi que notre intention d'intervenir à tous les niveaux de l'Entreprise afin de faire respecter le statut et les droits des salariés.

Pour chaque agent, nous avons négocié une date de nomination.

Le 16 octobre, jour de la réunion de Notation, notre délégué présent était donc serein et connaissait la marche à suivre. Tandis que d'autres vociféraient ! Le statut entre leurs mains, car ils ne maîtrisent pas le processus de notation !

Comme si c'était à celui qui crie le plus fort !

Le travail de fond étant effectué en amont (audience et contact avec les agents concernés), il était trop tard pour agir !
Sauf communication opportuniste ! de dernière minute !

NAC exécution : (accès qualification B ou C)

Là aussi, « oublis et erreurs de date » de la part de la Direction, là aussi les sujets ont été traités en amont en audience.

Mais là ! Aucun tract de l'OS majoritaire à la commission !

De fait, toutes les réclamations du seul délégué UNSA ont été prises en compte !

Nous avons obtenu 4 nominations supplémentaires (dont 1 contractuel).

La CGT ayant une seule réclamation pour un délégué CGT présent à la commission !

Réclamation qui n'a pas abouti !

DP DU 07 ET 12 OCTOBRE 2015

Deux réunions DP à 5 jours d'intervalle rien de plus normal à l'Infrapole Lorraine !

Hélas, les 2 réunions avaient la saveur de DP, mais comme souvent, seul le dialogue de sourds habituel a meublé en grande partie ces deux journées.

Mise sous tutelle

Le DET a annoncé que l'établissement est mis sous tutelle en matière de sécurité sur décision unilatérale de M. Le Directeur du Territoire de Production Nord Est Normandie.

Nous avons reformulé nos réserves sur cette manière de procéder.

Lire nos déclarations faites en début de séance sur :

<http://lorraine.unsa-ferroviaire.org/> rubrique Infrapole LORRAINE

Abonnement Europe pour les frontaliers :

Le DET a donné son accord.

Fiches de Paie :

À compter de Janvier 2016, elles devraient être envoyées par voie postale à tous les cheminots.



Groupe Unsa Ferroviaire Lorraine

<https://youtu.be/oIW7BhS270>



Élections SNCF 2015



Agents de l'Infrapole Lorraine :

2 enveloppes contenant le matériel de vote vous seront adressées
1 pour les élections CA/CS et 1 pour les élections CE/DP

Si vous redoutez un empêchement professionnel ou personnel, pour être certain de participer aux scrutins, votez par correspondance.
Cela n'empêche pas un vote physique le 19 novembre

Toutes les voix comptent !

En constatant :

- le refus de l'intéressement, puis celui du CET,
- la perte de 8 CE à SNCF RÉSEAU,
- la casse systématique des avancées que d'autres O.S. parviennent à obtenir,
- le refus persistant de participer à un certain nombre de négociations avec l'Entreprise,
- en refusant systématiquement les chèques-vacances au CE,

les salariés de SNCF Réseau doivent se poser la question :

QUI TRAHIT QUI ?

Vous avez le choix !

De faire confiance aux contre-tout,
ou de choisir le premier syndicat réformiste de la SNCF
et de la branche au bénéfice de tous les salariés !

Le 19 novembre 2015 **Votez**

